

Gatineau le 6 avril 2020

Centre d'éducation des adultes La Cité et Le Vallon  
Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

### Service d'orientation

#### **Objet : Information concernant l'admission en formation collégiale ou professionnelle**

Bonjour à vous,

Compte tenu de la situation actuelle, votre conseillère d'orientation en formation générale adulte et en service à la population SARCA prend le temps de vous informer sur l'admission et l'inscription en formation professionnelle et en formation collégiale.

#### **Formation professionnelle en Outaouais**

Les élèves qui ont complété leur demande d'admission en formation professionnelle avant le 1<sup>er</sup> mars et qui ont transmis leurs documents avant la fermeture, devraient avoir reçu une réponse par courriel du centre de formation professionnelle. Le courriel transmis vous informe que vous êtes accepté, refusé ou bien que le traitement de votre demande d'admission sera complété à la réouverture du centre de formation professionnelle.

Les élèves qui ont fait ou feront une demande d'admission pendant la fermeture des centres de formation professionnelle, recevront un accusé réception par courriel. Il vous informera que votre demande sera traitée à la réouverture du centre de formation professionnelle. Les documents nécessaires à l'étude de la demande d'admission devront être transmis lors de cette réouverture.

#### **Formation collégiale**

Les élèves qui ont complété leur demande d'admission au Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) recevront une réponse ou ont reçu une réponse dans leur compte d'admission SRAM. Pour les élèves admis, il sera important de suivre la procédure d'inscription émise par le cégep ainsi que de respecter l'échéancier des différentes étapes (par exemple, la passation du test de classement en anglais, la confirmation d'inscription, le choix de cours et le paiement des frais d'inscription). D'ailleurs le cégep de l'Outaouais présente aussi cette procédure et les dates à respecter sur son site Internet : <http://www.cegepoutaouais.qc.ca/nouveaux-admis>.

Pour les élèves qui sont refusés, nous vous invitons à lire attentivement la raison de votre refus. Il sera alors possible pour vous de faire une deuxième demande d'admission, par votre compte d'admission SRAM, dans un programme d'études collégiales dans lequel il reste de la place. La date limite pour le deuxième tour d'admission est le 22 avril 2020.

Pour les élèves qui n'ont pas complété de demande d'admission collégiale avant le 1<sup>er</sup> mars 2020, il est aussi possible de le faire avant le 22 avril 2020 sur le site d'admission (SRAM).

## **Autres admissions postsecondaires**

Les élèves qui ont posé une demande d'admission autre que celles présentées précédemment, nous vous invitons à consulter le site Internet des établissements concernées.

Si vous désirez entrer en contact avec le service d'orientation en formation générale adulte de même qu'en service à la population SARCA, pour des besoins urgents en orientation, veuillez communiquer par courriel à l'adresse suivante :

[sarca@cscv.qc.ca](mailto:sarca@cscv.qc.ca)

Je vous souhaite santé, courage et résilience pour traverser cette période tumultueuse à laquelle nous sommes toutes et tous confrontés.

Votre conseillère d'orientation, Élodie Jacquet